



International
Civil Aviation
Organization

Organisation
de l'aviation civile
internationale

Organización
de Aviación Civil
Internacional

Международная
организация
гражданской
авиации

منظمة الطيران
المدني الدولي

国际民用
航空组织

T 1/32 – 0733

16 septembre 2015

Objet: Invitation à l'atelier OACI sur l'assurance qualité pour la mise en œuvre d'une procédure de vol aux instruments (Programme Africain de Procédure de Vol / AFPP) (Nairobi, Kenya, 3-6 novembre 2015)

Suite à donner: Répondre et confirmer votre participation avant le 23 octobre 2015.

Madame/Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un atelier sur l'assurance qualité pour la mise en œuvre d'une procédure de vol aux instruments sera organisé au profit des Etats africains, à l'Ecole de l'Aviation de l'Afrique de l'Est (EASA), située près de l'Aéroport International Jomo Kenyatta de Nairobi (Kenya), du 3 au 6 novembre 2015 auquel votre Administration/Organisation/Opérateur est conviée.

L'objectif de cet atelier qui est organisé dans le cadre des activités du Programme africain de procédure de vol (AFPP), est d'assister les Etats africains à développer leur compétences pour la mise en œuvre de la conception de procédures de vol, incluant les procédures basées sur la performance de navigation, en liaison avec le processus d'assurance qualité décrit dans le document 9906 de l'OACI, « Manuel d'assurance qualité pour la conception de procédures de vol ».

L'atelier de 4 jours permettra aux Etats d'améliorer leur connaissance relative au processus global de mise en œuvre d'une procédure de vol comme décrit dans le Doc 9906 de l'OACI. Les outils appropriés et le savoir-faire pour l'utilisation du processus d'assurance qualité seront également fournis aux participants.

L'atelier est proposé au personnel des services de navigation aérienne en charge (actuellement ou dans le futur) de la conception des espaces aériens et des procédures de vol aux instruments, de la gestion et du contrôle de l'espace aérien, au personnel des autorités nationales réglementaires en charge de l'approbation et de la surveillance de la mise en œuvre des procédures de vol aux instruments, ainsi qu'au personnel des opérateurs aériens en charge des opérations aériennes.

Le nombre de participants à l'atelier est strictement limité à 30 candidats afin d'assurer un haut niveau de qualité dans les activités de l'atelier. En conséquence, les Etats sont invités à adresser l'inscription de personnels appartenant uniquement aux catégories présentées dans le paragraphe précédent.

L'ordre du jour de l'atelier sur l'assurance qualité pour la mise en œuvre d'une procédure de vol aux instruments (voir **annexe A**) sera présenté par des instructeurs de l'AFPP et des experts dans le domaine dans l'assurance qualité, y compris des représentants des Etats africains en charge de la conception de procédures de vol, leur mise en œuvre, approbation réglementaire et surveillance.

L'atelier se déroulera en anglais et la documentation qui sera publiée en anglais est en cours de préparation sur la base de l'ordre du jour présenté en annexe et sera disponible sur le site de l'AFPP (<http://www.icao.int/WACAF/African-FPP/Pages/default.aspx>) ainsi que sur les sites Internet de l'OACI (<http://www.icao.int/wacaf> et <http://www.icao.int/esaf>) dès que disponible.

Veillez noter que l'utilisation des documents (papier) lors de l'atelier sera réduite au minimum, pour donner préférence à l'utilisation de projecteurs multimédia et des copies électroniques de documents. Sauf dans des cas exceptionnels, la documentation ne sera pas fournie en format papier. Les participants sont invités à se munir d'un équipement informatique adéquat et des accessoires tels qu'un ordinateur portable et une clé USB pour leur permettre de participer efficacement à l'atelier.

Je vous saurais gré de bien vouloir confirmer la participation de votre administration/organisation/opérateur dès que possible et au plus tard avant le **23 octobre 2015** en donnant les noms et fonctions de tous les participants. Je vous demanderais de bien vouloir compléter et retourner le formulaire d'inscription de l'**annexe B** aux adresses e-mail suivantes : icaowacaf@icao.int et icaoesaf@icao.int avec copie à FLegrand@icao.int, ou par fax au numéro: +221338203259.

Le bulletin d'information (annexe C) et la liste des hôtels suggérés (annexe D) dans Nairobi sont joints à cette lettre.

Veillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur régional



Mam Sait Jallow

Annexe A: Ordre du jour provisoire
Annexe B: Formulaire d'inscription
Annexe C: Bulletin d'information
Annexe D: Liste des hôtels